

Ilyas Saliba

Déclin de la liberté académique au Maghreb

MECAM Papers | Number 14 | March 6, 2025 | <https://dx.doi.org/10.25673/118452> | ISSN: 2751-6482

Après avoir connu une tendance à la hausse avant 2011, la liberté académique au Maghreb (Algérie, Libye, Mali, Maroc et Tunisie) ne cesse de se détériorer depuis une dizaine d'années. Il n'est guère surprenant que les taux de liberté académique au Maghreb soient en baisse, étant donné que l'Afrique du Nord est devenue plus autocratique au cours de cette période (V-Dem Report 2024). Les violations répertoriées de la liberté académique se manifestent par de nouvelles réglementations et législations qui sapent l'autonomie de l'université, ainsi que par des arrestations d'étudiants et de chercheurs.

- Les universités, les chercheurs et les étudiants à travers le Maghreb sont progressivement devenus la cible de surveillance, de censure, de persécution et de violence politique, et ce depuis les révoltes de 2011.
- Selon l'UNESCO, les femmes sont à ce jour peu représentées dans les établissements d'enseignement supérieur (EES) au niveau régional et l'écart entre les sexes dans l'éducation reste considérable (Elmeshad 2013).
- L'autonomie de l'université a été restreinte et sapée par l'ingérence de l'État dans toute la région. Cette situation se perpétue à travers le sous-financement de l'enseignement supérieur, de nouvelles lois ou réglementations restreignant la liberté d'enseignement et l'autogestion des universités, ou la nomination de leurs administrateurs en fonction de leur allégeance politique plutôt que leurs compétences.

RECOMMANDATIONS

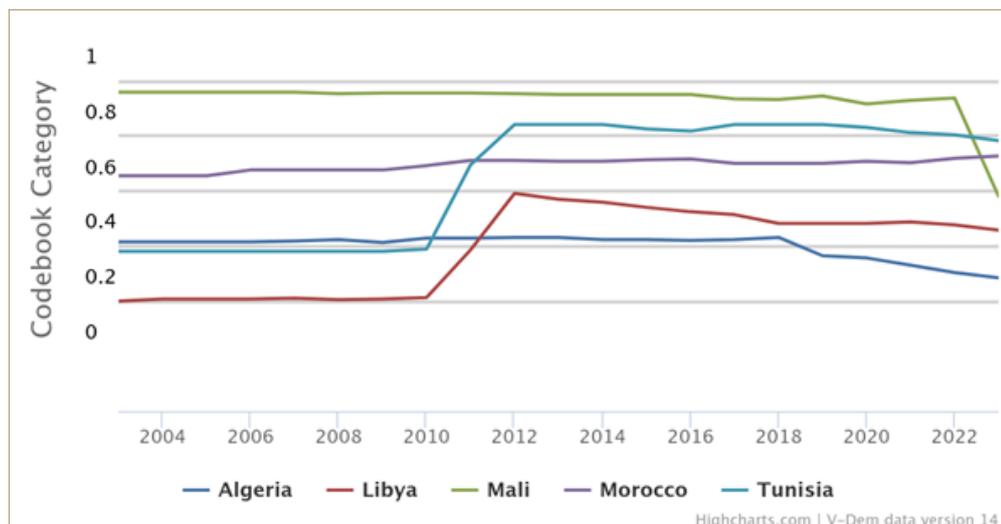
Il est crucial que les universités, les bailleurs de fonds et les gouvernements impliqués dans la coopération avec les EES, les chercheurs ou les étudiants d'Afrique du Nord ne contribuent pas – même involontairement – à la détérioration de la liberté académique. Par conséquent, ces derniers devraient s'abstenir d'établir des partenariats avec des organisations qui entretiennent des liens étroits avec les régimes en place, ou du moins faire preuve de vigilance. Les établissements d'enseignement supérieur, ainsi que les organisations de financement et d'échanges internationaux, devraient user de leur influence pour protéger et promouvoir la liberté académique et l'autonomie universitaire dans la région, ainsi que mettre en place des programmes de soutien aux étudiants et aux chercheurs menacés. Si les personnes qui participent à de tels programmes sont la cible de campagnes de diffamation ou des représentants des forces de l'ordre, leurs institutions, leurs collègues et leurs bailleurs de fonds doivent défendre sans équivoque leurs partenaires.

DÉCLIN DE LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE AU MAGHREB

Détérioration de la liberté académique

La liberté académique au Maghreb (Algérie, Libye, Mali, Maroc et Tunisie) se dégrade sans cesse depuis plus de dix ans, comme le montrent les données de l'Indice de liberté académique (AFi) (voir figure 1 ci-dessous) et celles de Saliba (2018, 2020). Les universités, les chercheurs et les étudiants de toute la région sont progressivement devenus la cible de surveillance, de censure, d'ingérence de l'État et de violence politique et ce depuis les révoltes de 2011 (Saliba 2018 : 313).

Figure 1. Données de l'AFi pour une sélection d'états du Maghreb, 2003–2023



Source : Ensemble de données V-Dem version 14.

Pour l'ensemble de la région de l'Asie de l'Ouest et de l'Afrique du Nord (WANA), l'AFi constate que les taux de liberté académique sont en baisse continue depuis 2011 (Kinzelbach et al. 2024). En termes de répartition mondiale, les pays du Maghreb se situent tous dans la moitié la plus basse du classement AFi. La Tunisie fait figure d'exception, puisqu'elle est le seul pays du WANA à figurer dans la première moitié de cet indice mondial.

Case 1 : Qu'est-ce que la liberté académique ?

J'entends par « liberté académique » l'absence de toute ingérence légale, physique ou structurelle de la part d'acteurs étatiques ou non étatiques dans l'autonomie institutionnelle d'une université et dans l'indépendance et l'intégrité personnelles d'un chercheur. (Grimm et Saliba 2019 : 47)

Répression croissante des étudiants et des universitaires

Les établissements d'enseignement supérieur (EES), leurs étudiants et leur personnel n'ont pas été épargnés par les développements politiques au sens large dans la région WANA. Depuis les révoltes de 2011 qui ont secoué de nombreux pays d'Afrique du Nord et d'Asie de l'Ouest, un nombre croissant de conflits violents, des cas d'effondrement de l'État ainsi que de recrudescence de l'autoritarismes, parallèlement au maintien d'autocraties ouvertement répressives au pouvoir, ont défini le contexte politique dans lequel les universitaires de la région WANA travaillent et les étudiants apprennent (Saliba 2018 : 313). Cependant, des modèles différents dans la façon dont les universités ont été affectées ont émergé dans la région.

La mobilisation et la contestation politiques observées depuis 2011 – y compris dans les universités – ont conduit à une répression systématique des étudiants et des chercheurs qui se montrent critiques. Dans tous les pays du Maghreb, les étudiants et les universitaires sont de plus en plus ciblés pour leur implication politique dans des manifestations ou pour avoir soulevé des opinions non conformes aux politiques de leurs gouvernements. Les autocrates ont visé la dissidence sur les campus universitaires par le biais de persécutions, d'arrestations, de licenciement de représailles, d'expulsions, de mesures disciplinaires et d'un contrôle politique accru sur le secteur de l'enseignement supérieur en général par l'adoption de nouvelles réglementations et par l'ingérence politique dans les nominations. Examinons de plus près la situation dans les différents pays du Maghreb.

Algérie

En Algérie, des universitaires et des étudiants politiquement engagés ont été pris pour cible par les autorités à la suite des manifestations du Hirak de 2019 qui ont finalement renversé Abdelaziz Bouteflika après 20 années en tant que président. Les forces de sécurité ont violemment dispersé les manifestants en particulier lors des manifestations du mardi organisées par les étudiants et les syndicats d'étudiants à travers le pays, et ont poursuivi les détenus. Certains des étudiants arrêtés à la suite de ces manifestations sont restés en prison plusieurs années après l'événement (Africanews 2021).

Libye

La fragmentation de l'État libyen a eu un impact négatif sur les EES du pays. En 2019, seules 12 universités sur la vingtaine que compte le pays étaient encore en activité (Derbesh 2019 : 4). En conséquence, les universitaires ont perdu leur emploi ou ont quitté le pays, et de nombreux diplômés du secondaire ont moins d'options pour poursuivre leurs études. Dans l'est du pays en particulier, la liberté académique a souffert du contrôle politique croissant de la gouvernance des universités, des programmes de recherche et des cursus d'enseignement. Bien que les universités soient gratuites, la guerre civile a compromis le droit et l'accès à l'éducation de nombreux jeunes Libyens. En outre, la dégradation de la situation des droits de l'homme a nourri un climat de crainte parmi les universitaires qui redoutent d'être pris pour cible par des acteurs étatiques ou non étatiques violents pour avoir critiqué certains de ces groupes.

Mali

Le coup d'État militaire d'août 2020 a donné naissance à un gouvernement de transition dirigé par une junte. Une nouvelle Constitution a été ratifiée en 2023, mais la junte militaire est restée fermement à la tête du gouvernement depuis lors. La violence politique qui s'est poursuivie même après le coup d'État militaire et le statut réduit de l'État ont entraîné une nouvelle détérioration de la liberté académique dans le pays au cours de ces dernières années. Le coup d'État de 2020 et ses conséquences ont réduit l'espace dont disposaient les universitaires pour critiquer les politiques et la conduite de la junte militaire, car d'éminents universitaires ont été persécutés et emprisonnés sur la base de fausses accusations d'« atteinte à la réputation de l'État », de « diffamation » ou de « diffusion de fausses informations troublant la paix publique » (Radar Africa 2024).

Maroc

Au Maroc, les représentants de l'État et les services de sécurité ont pris pour cible des universitaires particulièrement virulents qui ont franchi l'une des lignes rouges du palais, qu'il s'agisse de critiquer la monarchie elle-même ou la corruption endémique dans le royaume, d'exprimer leur solidarité avec les manifestants de la région du Rif ou de réclamer l'autonomie du Sahara occidental. Shana Cohen, sociologue travaillant sur le Maroc, a soutenu il y a près d'une décennie déjà que

sans la liberté de penser différemment, la recherche ne peut pas s'attaquer aux vrais problèmes : la pauvreté, le chômage et la santé publique. Ceux qui veulent faire de telles recherches ou utiliser leur éducation pour trouver des solutions pratiques tentent de partir. Ceux qui veulent rester au Maroc quittent souvent le milieu universitaire. (Cohen 2015)

Tunisie

En Tunisie, la liberté académique a régressé en raison du tournant autoritaire qui s'est produit suite au coup d'État constitutionnel de 2021 (Guellali 2021). Alors que les politiciens, les journalistes critiques et les organisations de la société civile qui s'opposent à la prise de pouvoir de Kais Saïed font les frais de la répression de la dissidence, des arrestations à motivation politique et des campagnes de diffamation ont également visé les étudiants et les universitaires qui ont osé critiquer le revirement du président sur certains des acquis de la révolution de 2011 et de la Constitution de 2014 en matière de démocratie et de droits de l'homme.

COMMENT LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE EST RESTREINTE AU MAGHREB

L'autonomie des universités

Sur les plans juridique et institutionnel, les recteurs nommés politiquement et la nature des structures actuelles de financement public contribuent à saper l'autonomie et l'autogestion démocratique des universités (Roberts, Lye et Suba 2019). Les gouvernements des États du Maghreb préfèrent exercer un contrôle politique sur la gouvernance des universités et les nominations aux postes administratifs clés.

Contrôle et intégrité du campus

Compte tenu de leur tradition comme lieu de socialisation et d'organisation politique, les établissements d'enseignement supérieur, en particulier les universités, ont été sécurisés depuis les révoltes survenues en 2010/11 puis en 2018/19 dans la région. Les États ont renforcé la présence policière sur les campus à travers le Maghreb, banalisant ainsi la répression contre les étudiants et les chercheurs (Kohstall 2015). Dans certains pays, les responsables des services de sécurité intérieure se voient confier des rôles administratifs dans la gestion des universités afin de recueillir des informations sur les étudiants et les enseignants contestataires et de signaler tout comportement suspect. Les étudiants et les chercheurs sont également recrutés en tant qu'indicateurs par les services de sécurité, afin qu'ils gardent un œil sur les activités de leurs pairs. Suite au basculement vers l'enseignement en ligne pendant la pandémie de COVID-19, des outils de surveillance numérique ont également été utilisés pour limiter la liberté d'enseignement et l'échange d'idées.

Autocensure

Selon une enquête en ligne menée conjointement par Al-Fanar Media et Scholars at Risk en 2020 (Faek 2021), environ 75 % des enseignants des universités de la région WANA pratiquent l'autocensure dans leur vie professionnelle. La plupart d'entre eux le font pour éviter d'avoir des ennuis avec l'État ou les autorités religieuses. Cependant, étant donné les restrictions légales et réglementaires largement répandues sur ce que les professeurs peuvent dire ou faire, les niveaux réels d'autocensure académique pourraient être beaucoup plus élevés.

Répression et persécution

Le projet de suivi de la liberté académique de Scholars at Risk a répertorié cinq attaques contre des universitaires, des étudiants et des institutions académiques en Afrique du Nord au cours de 2023. Ces attaques vont de l'emprisonnement à la perte de poste. Dans le contexte des violents conflits en Libye et au Mali, les universités sont devenues la cible de groupes militants, entraînant ainsi des pillages et des disparitions forcées de membres du personnel. Dans la région, le niveau de liberté académique n'est pas seulement réduit par le contrôle politique intérieur envahissant sur la gouvernance et les programmes universitaires, mais aussi par la persécution des étudiants et des universitaires contestataires. La répression transnationale exercée par les régimes arabes à l'encontre de ceux qui travaillent à l'étranger est également une pratique de plus en plus courante (Sparks 2024).

Suite aux propos racistes tenus par le président tunisien en 2023, des demandeurs d'asile et des étudiants noirs africains participant à des programmes d'échange dans le pays ont fait l'objet d'arrestations arbitraires, d'agressions physiques et d'insultes (également sur les réseaux sociaux). Après avoir publiquement critiqué Saïed pour ses propos, Christian Kwongang, un étudiant camerounais à Tunis qui dirigeait l'Association des étudiants et stagiaires africains en Tunisie, a été arrêté « sans inculpation officielle ni procès » en mars 2024 (Voice of Africa 2024). Quelques années plus tôt, en 2016, la professeure tunisienne Amel Grami, qui avait été invitée à participer à une conférence internationale en Égypte, a été détenue et interrogée par les services de sécurité de ce pays à l'aéroport international du Caire (MESA CAF 2016). Au Maroc, le professeur Maati Monjib a été emprisonné en 2015, puis à nouveau entre 2020 et 2021. Depuis lors, Monjib s'est vu refuser le droit de voyager et a été suspendu de ses fonctions de professeur d'histoire à l'Université Mohammed V.

En outre, Scholars at Risk (2023) a répertorié au moins deux cas d'emprisonnement injustifié impliquant des universitaires à l'Université de Tripoli l'année dernière. Le 16 novembre 2023, l'Agence de sécurité intérieure libyenne a arrêté le professeur Abdel Fattah Al-Sayeh, chef du Syndicat général des membres du personnel enseignant universitaire. L'arrestation de Mr Al-Sayeh s'est produite dans le contexte d'une manifestation du personnel enseignant de l'université menée par le syndicat qu'il dirigeait. Seulement 12 jours plus tard, des membres d'un groupe armé prétendant être affilié à l'appareil de sécurité intérieure du gouvernement libyen d'unité nationale ont arrêté un autre universitaire, le Dr Abdulkader Al-Lamoushi. L'arrestation arbitraire de deux éminents universitaires a eu un effet glaçant sur d'autres universitaires en Libye qui se battent pour de meilleures conditions de travail ou qui envisagent de le faire.

Conflits et fragmentation de l'État

Avec les événements actuels en Libye et au Mali, deux des pays constitutifs du Maghreb ont effectivement sombré dans un conflit violent au cours de la dernière décennie et l'État s'est désintégré. En conséquence de cette violence politique et de la défaillance de l'État, leurs universités sont à peine en mesure de continuer à fonctionner (HCDH 2023). Même lorsque les activités d'enseignement et de recherche se sont poursuivies, les universitaires ainsi que les étudiants perçus comme critiques à l'égard des groupes contrôlant le territoire sur lequel se trouvent ces EES font l'objet d'intimidation, de violence, de disparitions, d'emprisonnement, voire de torture et d'assassinats. Les services de sécurité ou les milices qui se livrent à cette répression agissent le plus souvent en toute impunité. De plus, les conflits en Libye et au Mali ont délogé des centaines, voire des milliers d'étudiants et d'universitaires.

COMMENT LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PEUT FAVORISER LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE

La collaboration internationale en matière de recherche et les échanges universitaires internationaux ne sont pas seulement fondamentaux pour la production de connaissances, ils peuvent également contribuer à promouvoir la liberté académique. Les restrictions sur les formats de coopération et d'échange devraient donc être minimales. Toutefois, en travaillant avec des EES dans des contextes autoritaires, il est important de reconnaître que les accords de coopération peuvent également comporter des risques en matière de liberté académique. Les gouvernements, les administrateurs d'universités et les universitaires qui unissent leurs forces à celles de leurs pairs en Afrique du Nord doivent être conscients des problèmes potentiels qui se posent dans ce domaine.

Premièrement, les EES qui ont des partenariats avec des universités du Maghreb devraient reconnaître que leurs régimes autoritaires respectifs ont utilisé les partenariats internationaux pour faire pression sur la recherche scientifique et les méthodes d'enseignement libres, restreignant ainsi la liberté académique tant dans leur pays qu'à l'étranger. Les autocrates utilisent également les programmes d'échange internationaux de l'enseignement supérieur pour blanchir leur règne en bénéficiant de la réputation que leur confère la collaboration avec des universités à l'étranger. Quelque 72 % des personnes interrogées dans le cadre d'une récente enquête menée auprès des universités de la région WANA (Marinoni et Cardona 2024 : 48) ont estimé que l'« internationalisation » était d'une très grande importance pour ces institutions. Cette préférence facilite concrètement la prise de mesures visant à protéger la liberté académique dans le cadre d'accords de coopération similaires. À cette fin, il est essentiel que les dirigeants d'universités et les chercheurs impliqués dans de tels efforts conjoints définissent des paramètres clairs sur ce qui entraînerait l'arrêt ou – en dernier recours – leur retrait des accords de coopération scientifique ou pédagogique (Baykal et Benner 2020 : 101).

Deuxièmement, si des étudiants ou des universitaires participant à des échanges internationaux sont la cible de campagnes de diffamation ou des représentants des forces de l'ordre, les institutions doivent défendre sans équivoque leurs partenaires. Troisièmement, les universités et les gouvernements ne devraient pas entrer en partenariats avec des organisations ayant des liens étroits avec les régimes en place. Pour cela, les individus et les institutions doivent faire preuve de transparence quant à leurs sources de financement, exprimer un engagement sans ambiguïté en faveur de la liberté académique et ne pas restreindre indûment la recherche scientifique dans les accords de financement, de coopération et d'échange. Quatrièmement et enfin, compte tenu de l'instabilité et de la violence politique qui prévalent dans l'ensemble du Maghreb, il conviendrait d'allouer davantage de fonds aux programmes soutenant les étudiants et les universitaires à risque afin de mieux accueillir les chercheurs délocalisés et de leur offrir de plus grandes opportunités de poursuivre leur travail universitaire à l'étranger (Saliba 2022 : 59).

BIBLIOGRAPHIE

- Africanews (2021), *Hirak: Algerians Protest Against Arrest of Students*, 29 mars, <https://www.africanews.com/2021/03/29/hirak-algerians-protest-against-arrest-of-students/> (15.07.2024).
- Baykal, Asena, et Thorsten Benner (2020), *Risky Business: Rethinking Research Cooperation and Exchange with Non-Democracies*, Global Public Policy Institute, GPPi Study, Octobre.
- Cohen, Shana (2015), *Morocco's War on Free Speech is Costing Its Universities Dearly*, in : *The Conversation*, 9 décembre, <https://theconversation.com/moroccos-war-on-free-speech-is-costing-its-universities-dearly-50547> (15.07.2024).

- Derbesh, Mabruk (2019), *The Impact of Political Change on the State of Academia Including Academic Freedom in the Arab World: Libya as a Case Study*, in : *Global Society*, 34, 2, 245–259.
- Elmeshad, Mohamed (2013), *Analyzing the Arab “Gender Gap”*, in : *Al-Fanar Media*, 6 novembre, <https://www.al-fanarmedia.org/2013/11/analyzing-the-arab-gender-gap/> (15.07.2024).
- Faek, Rasha (2021), *Self-Censorship in Arab Higher Education: An Untold Problem*, in : *Al-Fanar Media*, 18 avril, <https://www.al-fanarmedia.org/2021/04/self-censorship-in-arab-higher-education-an-untold-problem/> (15.07.2024).
- Grimm, Jannis, et Ilyas Saliba (2019), *Free Research in Fearful Times: Conceptualizing an Index to Monitor Academic Freedom*, in : *Interdisciplinary Political Studies*, 1, 42–75.
- Guellali, Amna (2021), *Tunisia: Carving up the Constitution Represents a Threat to Human Rights*, Amnesty International, 5 octobre, <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2021/10/carving-up-the-constitution-represents-a-threat-to-human-rights/> (15.07.2024).
- Kinzelbach, Katrin, Staffan I. Lindberg, et Lars Lott (2024), *Academic Freedom Index 2024 Update*, FAU Erlangen-Nürnberg et V-Dem Institute.
- Kohstall, Florian (2015), *From Reform to Resistance: Universities and Student Mobilisation in Egypt and Morocco before and after the Arab Uprisings*, in : *British Journal of Middle Eastern Studies*, 42, 1, 59–73.
- Lyer, Kirsten Roberts, Ilyas Saliba, et Janika Spannagel (2022), *University Autonomy Decline: Causes, Responses, and Implications for Academic Freedom*, London : Routledge.
- Marinoni, Giorgio, et Siro Bartolome Pina Cardona (2024), *Internationalization of Higher Education: Current Trends and Future Scenarios*, 6th IAU Global Survey Report, International Association of Universities, 1–22.
- Middle East Studies Association Committee on Academic Freedom (MESA CAF) (2016), *Amel Grami Denied Entry to Egypt to Attend Conference*, 19 janvier, <https://mesana.org/advocacy/committee-on-academic-freedom/2016/01/19/amel-grami-denied-entry-to-egypt-to-attend-conference> (15.07.2024).
- OHCHR United Nations Human Rights Council (2023), *Libya: Urgent Action Needed to Remedy Deteriorating Human Rights Situation, UN Fact-Finding Mission Warns in Final Report*, 27 mars, <https://www.ohchr.org/en/press-releases/2023/03/libya-urgent-action-needed-remedy-deteriorating-human-rights-situation-un> (15.07.2024).
- Radar Africa (2024), *Mali Professor Jailed for Criticizing Military Regime in Book*, 20 mai, <https://radarfric.com/africa/mali-professor-jailed-for-criticizing-military-regime-in-book/> (15.07.2024).
- Roberts Lyer, Kirsten, et Aron Suba (2019), *Closing Academic Space. Repressive State Practices in Legislative, Regulatory and Other Restrictions on Higher Education Institutions*, International Center for Not-for-Profit Law, mars 2019, <https://www.icnl.org/wp-content/uploads/Uni-restrictions-rpt-final-March-2019.pdf> (15.07.2024).
- Saliba, Ilyas (2018), *Academic Freedom in the MENA Region: Universities under Siege*, in : IEMed European Institute of the Mediterranean (éd.), *Mediterranean Yearbook 2018*, 313–316.
- Scholars at Risk Network (2023), *Libya’s Internal Security Agency (ISA) Detained Professor Abdel Fattah Al-Sayeh, the Head of the General Syndicate of University Teaching Staff Members (GSUTSM)*, <https://www.scholarsatrisk.org/report/2023-11-16-university-of-tripoli/> (15.07.2024).
- Sparks, Lily (2024), *“We Will Find You” – A Global Look at How Governments Repress Nationals Abroad*, Human Rights Watch, 22 février, <https://www.hrw.org/report/2024/02/22/we-will-find-you/global-look-how-governments-repress-nationals-abroad> (15.07.2024).

V-Dem Report (2024) [Nord, Marina, Martin Lundstedt, David Altman, Fabio Angiolillo, Cecilia Borella, Tiago Fernandes, Lisa Gastaldi, Ana Good God, Natalia Natsika, et Staffan I. Lindberg], *Democracy Report 2024: Democracy Winning and Losing at the Ballot*, University of Gothenburg : V-Dem Institute.

Voice of Africa (2024), *Tunisia Arrests Former Head of Foreign Student Group*, 26 mars, <https://www.voaafrica.com/a/tunisia-arrests-former-head-of-foreign-student-group/7543162.html> (15.07.2024).



À PROPOS DE L'AUTEUR

Ilyas Saliba est enseignant affilié au Centre des droits fondamentaux de la Hertie School of Governance, chercheur associé au Centre de recherche en partenariat avec l'Orient (CARPO) et chercheur non résident au Global Public Policy Institute (GPPi). Ses recherches portent sur la liberté académique et les méthodes de travail sur le terrain, la sécurité et l'éthique, ainsi que sur la dimension internationale de l'autoritarisme et du rétrécissement de l'espace civique.

Ilyas est titulaire d'une licence en sciences politiques de l'Université de Hambourg et d'une maîtrise en études internationales et comparatives de l'ETH Zurich et de l'Université de Zurich. En décembre 2024, il a obtenu son doctorat en sciences politiques à l'Université Humboldt de Berlin.

E-mail : info@ilyas-saliba.com

BlueSky : [@ilyassaliba.bsky.social](https://bsky.app/profile/@ilyassaliba.bsky.social)

Nom d'utilisateur Twitter : [@ilyas_saliba](https://twitter.com/ilyas_saliba)

Site personnel : www.ilyas-saliba.com

IMPRINT

The MECAM Papers are an Open Access publication and can be read on the Internet and downloaded free of charge at: <https://mecam.tn/mecam-papers/>. MECAM Papers are long-term archived by MENALIB at: <https://www.menalib.de/en/vifa/menadoc>. According to the conditions of the Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International Public License, this publication may be freely reproduced and shared for non-commercial purposes only. The conditions include the accurate indication of the initial publication as a MECAM Paper and no changes in or abbreviation of texts.

MECAM Papers are published by MECAM, which is the Merian Centre for Advanced Studies in the Maghreb – a research centre for interdisciplinary research and academic exchange based in Tunis, Tunisia. Under its guiding theme "Imagining Futures – Dealing with Disparity," MECAM promotes the internationalisation of research in the Humanities and Social Sciences across the Mediterranean. MECAM is a joint initiative of seven German and Tunisian universities as well as research institutions, and is funded by the German Federal Ministry of Education and Research (BMBF).

MECAM Papers are edited and published by MECAM. The views and opinions expressed are solely those of the authors and do not necessarily reflect those of the Centre itself. Authors alone are responsible for the content of their articles. MECAM and the authors cannot be held liable for any errors and omissions, or for any consequences arising from the use of the information provided.

Editor: Dr. Maria Josua

Editorial Department: Petra Brandt

Merian Centre for Advanced Study in the Maghreb (MECAM)

27, rue Florian, ISEAHT – Borj Zouara 1029 Tunis, Tunisia

<https://mecam.tn>

mecam-office@uni-marburg.de



ميكام
مركز ميربان
للدراسات المتقدمة
في المنطقة المغاربية



MECAM
Merian Centre
For Advanced Studies
In The Maghreb